



COMMUNIQUE

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a l'honneur d'informer le public qu'un recrutement complémentaire de personnes d'appui à l'enrôlement biométrique (Contrôleurs et Opérateurs d'Enrôlement) aura lieu le 28 septembre 2019.

Le recrutement se fera à l'issue d'une évaluation sur dossier.

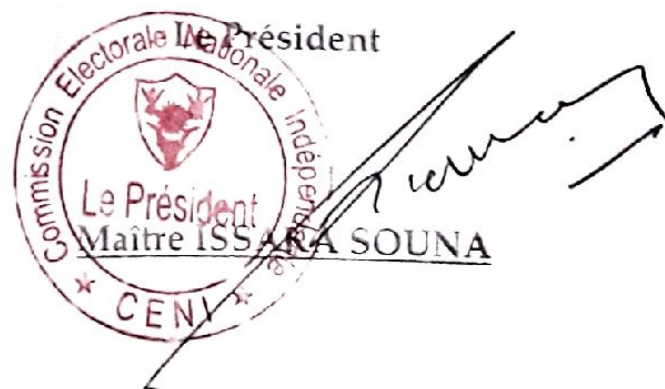
Les personnes intéressées doivent être libres de tout engagement, être disponibles immédiatement pour servir en tout lieu du territoire national et pendant toute la durée de six (6) mois que durera l'enrôlement biométrique.

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures au Secrétariat Général de la CENI sis (Rue des Bâtisseurs) est fixée au vendredi 27 septembre 2019 à 17 heures au plus tard.

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite datée, signée par le candidat et timbrée, adressée au Président de la CENI ;
- une copie légalisée du diplôme ;
- une attestation de saisie éventuellement.

Fait à Niamey, le 25 septembre 2019



Diffusion : ORTN

Large diffusion Radio et Télé